



EPLEFPA de la Baie de Somme

Lycée Professionnel Agricole

21, rue du Lieutenant CARON
80100 ABBEVILLE

Vie scolaire – Année scolaire 2025/2026

Le Lycée Professionnel Agricole de la Baie de Somme est un établissement à taille humaine qui permet des conditions d'accueil et d'étude de qualité ainsi qu'un suivi sur l'ensemble du cycle de formation. Concernant le suivi des élèves, deux réunions parents-professeurs sont organisées à savoir en OCTOBRE et en FEVRIER. Par ailleurs, le Proviseur et les enseignants peuvent recevoir les familles sur rendez-vous.

REGIME SCOLAIRE :

Le Lycée Professionnel Agricole de la Baie de Somme accueille les élèves internes, demi-pensionnaires, externes ou interne/externés. L'établissement ne disposant pas d'internat, les élèves sont logés au Lycée Boucher de Perthes (cité scolaire voisine). Un bus emmène les élèves et les assistants d'éducation le soir. Le matin, les élèves quittent l'internat accompagnés des assistants d'éducation et rejoignent l'établissement à pied pour le petit-déjeuner. L'internat n'est pas assuré le week-end.

ASSURANCES :

Tous les élèves sont obligatoirement assurés par le Ministère de l'Agriculture auprès de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) en ce qui concerne les accidents pouvant se produire pendant la scolarité, y compris pendant les stages. La responsabilité civile reste à la charge des parents.

RYTHME SCOLAIRE :

Le lycée est ouvert du lundi 08 h 00 au vendredi 16 h 30. L'autorisation parentale est nécessaire pour les internes mineurs qui souhaitent quitter l'établissement de 12 h 05 à 18 h 30 le mercredi et de 16 h 55 à 17 h 30 le soir. Les sorties sur le temps d'étude se feront de droit pour les élèves majeurs et sur autorisation parentale pour les élèves mineurs.

L'UNSS :

L'Union Nationale du Sport Scolaire propose un programme varié d'activités sportives aussi bien au niveau de la compétition que des animations (sorties et rencontres sportives...). Les entraînements ont lieu en général le mercredi après-midi et quelquefois le soir.

L'ALESA :

L'Association des Lycéens, Etudiants, Stagiaires et Apprentis gère le fonctionnement du foyer, des clubs d'activités et organise des sorties.